

VOROMAILALA FITATERANA.

Transport des Hydrocarbures.

Ambodisatrana.

Sambava.

AVENANT DE CONTRAT

Date de la signature du contrat : 01 février 2010.

Entre l'employeur :

Nom : Société Voromailala Fitaterana

Représenté par : MA YO WENG Michel

En qualité de : Directeur Général.

Adresse : Ambodisatrana II – S ambava.

Et

Nom : VELONJARA

Prénom : Christian

Adresse : Ambodisatrana Sambava.

Il est convenu de modifier les dispositions suivantes :

- A compter du 01 juin 2012, l'employé sera nommé Directeur Transport, poste basé à Sambava.
- Le salaire de base mensuelle est de 600.000 Ariary (six cent mille ariary).

Les autres articles de contrat initial du 01 février 2010 restent inchangés.

Date d'exécution de l'avenant : 01 juin 2012.

Signature des deux parties

L'employé

« lu et approuvé »



Porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

L'employeur

